

En direct de Bruyères



LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Septembre 2019 • #71

Feu vert pour la Maison de santé Dossier p.12



p.2 :
Sésame, ouvre toi...

Jeunesse p.15 :
L'accueil-Jeunes : 1 an après

paysages, parcs et jardins

S.A.S

LECOMTE-LANGÉ



29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52

Fax 01 60 83 82 38

- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes

Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 63 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com



BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo



06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



*Assainissement
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : contact@tpessonne.fr



Sésame : le bio s'ouvre à vous

- 51 partenaires dont 9 collectivités
- Agroécologie, transition écologique et énergétique
- 200 000 personnes concernées

Une grande ambition : l'évolution vers une agriculture raisonnée et une alimentation durable est aujourd'hui une opportunité et une nécessité pour assurer l'autonomie alimentaire de demain. Cette transition sera un élément majeur de notre développement intercommunal.

Les impacts à l'horizon 2030 :

- Multiplier par 5 le nombre de fermes locales sur le territoire avec 50% des surfaces agricoles en bio.
- Produire 10 % de la consommation et 50% de la restauration collective des 210 000 habitants en production locale.
- 5.7 millions d'€ de subvention par l'État.
- 20.2 millions d'€ d'investissement par l'État.
- Un budget prévisionnel de 76 millions d'€ sur 10 ans des différents partenaires.

4

: actu

ACTU EN IMAGES

Séjour à Evian-les-Bains
Remise des récompenses

ACTU TRAVAUX

Remplacement
des lanternes

ACTU

Nouveaux commerçants
Restauration
de l'église St-Didier



“

Chaque rentrée scolaire est, pour les élèves et leurs parents, synonyme de changement de rythme. Il en est de même pour les élus et le personnel municipal. Le pôle éducatif demande pour fonctionner beaucoup de ressources humaines.

Au printemps 2019, par la volonté des enseignants et des parents et l'accompagnement financier de la collectivité, nous avons vécu sur ce pôle

éducatif un événement avec le départ en classes transplantées des 9 classes de l'école élémentaire.

Je pense que cet événement exceptionnel, qui a demandé beaucoup d'investissement dans la préparation, a définitivement ancré le pôle éducatif dans une dynamique de partage des savoirs et des apprentissages.

Cette école, dans sa conception, est le parfait complément de l'équipe éducative. J'avais dit lors de l'inauguration : « l'endroit où est construit le bâtiment a peu d'importance ». C'est sa fonctionnalité qui fait qu'aujourd'hui les enseignants et les élèves s'y sentent bien.

Ce pôle éducatif est une vraie réussite. La programmation était parfaite, le budget a été tenu.

Depuis, nous avons continué à développer les dispositifs Enfance et Jeunesse avec notre coordinatrice.

Au fil des années, notre commune s'adapte aux enjeux du futur. Après le pôle éducatif, ce sera le pôle santé. Là encore, c'est un partenariat entre professionnels de santé et élus municipaux qui a permis de construire un projet dans un temps record.

Des professionnels de santé, qui malgré leurs emplois du temps chargés ont répondu à la multitude de réunions organisées en mairie sur le temps du midi. La collectivité s'est adjoint les services d'une société spécialisée dans le montage de projets de maison de santé.

Il faut savoir saisir les opportunités. Les élus ont décidé de prendre ce risque pour que les professionnels de santé puissent prioritairement apporter au projet des idées dans leurs différents domaines de compétence sans être parasités par les tâches administratives.

Dans la vie il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous. Notre village avait rendez-vous avec la simulation numérique, mais aussi avec le pôle éducatif et la maison de santé. Si l'on tourne la page, on voit un autre rendez-vous qui arrive...

Celui de la transition écologique et il ne faudra pas le manquer. En tant que conseiller délégué à l'Agriculture de Cœur d'Essonne Agglomération, je suis heureux de vous annoncer un premier pas avec la sélection de « Sésame » au dispositif « Territoires d'Innovation » par le premier ministre.

Bonne rentrée à tous.

”

Thierry Rouyer

12

DOSSIER

Maison de santé

: dossier

14

: enfance et jeunesse

SCOLAIRE

Manger bouger pour sa santé

JEUNESSE

Accueil-Jeunes : 1 an après

16

: solidarité

SOLIDARITÉ

Dépistage du cancer du sein

Mutuelle Village

18

: culture

CULTURE

Goûter aux histoires

La Lisière

19

: associations

ZOOM SUR

Gym Form Détente

Souffle

22

: vie locale

MUNICIPALITÉ

Recensement :
la mairie recrute !

23

: tribunes



SÉJOUR À ÉVIAN-LES-BAINS

26 bruyérois ont profité de ce séjour organisé pour les seniors, par le CCAS du 10 au 17 juin.



LES ÉLÈVES RÉCOMPENSÉS

Comme chaque année, la municipalité accompagne les élèves de grande section de maternelle et de CM2 dans les étapes importantes de leur scolarité. A cette occasion, le maire Thierry Rouyer et ses adjoints Jeannine Gatin et Joël Pérot ont remis une calculatrice à chaque élève rentrant au CP ou au collège.



SPECTACLE À LA LISIÈRE

Dimanche 30 juin à la Lisière, s'est déroulée l'avant-première du spectacle « *La marche des pleureuses* » par la Cie de l'Hyppoféroce avant une tournée des festivals en France. Un grand bravo aux complices de cette aventure Laurence, Florence, Elise, Chloé et Louise !



Mme Pamart et Mme Derré, directrice de l'école élémentaire.

TOMBOLA

A l'occasion de la fin d'année scolaire, une tombola a été organisée au pôle éducatif le 4 juillet 2019. Félicitations à Vincent Pamart, en classe de CE1 qui a remporté un vélo.



BROCANTE

Organisée par l'association Fiest'à Bruyères le 7 septembre sur la place René-Petit et sur le parking de la mairie.

Nous remercions les jeunes de l'Accueil-Jeunes pour leur participation.



BACHELIERS

Félicitations aux bacheliers session 2019 qui ont reçu des « bons cadeaux » d'une valeur de 40 €, lors du Forum des associations du samedi 7 septembre.

Les rencontres avec les bruyérois se poursuivent.

Rue du Bourg Neuf.



Le 22 juin, le Maire, Thierry Rouyer et ses adjoints, Jeannine Gatin et Arnaud Girard, étaient présents dans les rues de Bruyères pour recueillir les attentes des riverains.

En réponse aux propositions des habitants et après avoir consulté des entreprises spécialisées pour les aménagements de voirie, voici les travaux qui sont programmés début octobre.

• Rue du Pré d'Arny

Il est prévu dans un premier temps de créer 8 places de stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir afin qu'une largeur de chaussée de 3,50 m soit conservée, ce qui permettra de limiter la vitesse excessive.

Ces zones de stationnement seront marquées par des balises qui dans un second temps, si le dispositif est convaincant, seront remplacées par des îlots en dur. 5 potelets seront installés au niveau du carrefour à feux pour une meilleure visibilité.

Des travaux complémentaires pourront être réalisés si le dispositif n'atteint pas son objectif qui est double : diminuer la vitesse et rendre le trottoir aux piétons en créant des places de stationnement.



Rue des Acacias.

• Rue des Moines Blancs

La rue des Moines Blancs sera mise en sens unique, avec une priorité sur la rue des Champs Fleuris. Des places de stationnement seront prochainement matérialisées sur la chaussée et deux panneaux stop seront installés rue des Champs Fleuris.

• Rues des Vignes, du Bourg Neuf et des Juifs

Lors de la réunion citoyenne, des décisions ont été prises : refaire entièrement les chaussées des 3 rues, trouver des solutions pour réduire la vitesse, proposer des stationnements sur la voie publique et éviter que ces voies servent de délestage à la rue de la Libération.

Actuellement, nous engageons toutes les vérifications de branchements eaux pluviales, eaux usées et adduction d'eau potable afin de planifier les éventuels dysfonctionnements dans les travaux à venir. Il faudra ensuite mettre en place un comptage des véhicules pour avoir une idée de la circulation journalière, définir un sens de circulation puis l'expérimenter.

Et la rue du Château ?

Lors de la réunion de quartier, nous avons émis l'hypothèse d'un sens unique de la rue du Château, de Soucy et des Acacias pour une meilleure circulation de la ligne de bus, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la création de stationnements et la réduction de la vitesse.

La majorité des riverains présents n'ont pas validé cette proposition. Certains riverains souhaitaient néanmoins passer par une période d'essai, ce qui avait l'intérêt d'avoir un retour d'expérience.

CAMPAGNE DE REMplacement DES LANTERNES

Dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public lancée par Cœur d'Essonne Agglomération, 70 lanternes ont été remplacées à Bruyères-le-Châtel.



Le but de cette opération est de remplacer des lanternes vétustes, énergivores, qui ne se fabriquent plus dont les lampes de puissance 125W à vapeur de mercure ont été interdites et supprimées à la vente depuis 2015.

Les nouvelles lanternes installées sont équipées d'une lampe et d'une platine électronique dotée d'un abaissement de puissance qui est programmé de la manière suivante :

- de l'allumage à 20h, la puissance est à 100%,
- de 20h à 22h, la puissance est à 70%,
- de 22h à 6h, la puissance est à 50%,
- de 6h à l'extinction, la puissance est à 70%.



LES TRAVAUX RÉALISÉS :

- **35 lanternes en 150W SHP* :**
 - de la rue de la Libération à l'entrée du hameau de Verville,
 - dans le hameau de Verville.

La consommation avant travaux était de 5 700W, après travaux elle est de 4 200W soit une baisse significative d'environ 25%.

- **35 lanternes en 100W SHP :**
 - chemin de Soucy,
 - chemin du Pont Lignol,
 - sentier du Saut du Loup,
 - rue des Acacias,
 - rue du Muguet,
 - rue de Soucy,
 - rue du Martyrat,
 - rue du Château,
 - rue du Pont Lignol.

La consommation avant travaux était de 5 700W, après travaux elle est de 2 700W soit une baisse significative d'un peu plus de 50%.

* Sodium Haute Pression

REPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU SUR LA RUE DU PONT D'ARNY PAR LE SIARCE



Le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau) dessert en eau potable le territoire de l'Arpajonnais (20 communes), via un réseau de canalisations de transport de près de 80 km et assure ainsi l'acheminement de 3,5 millions de mètres cube par an.

Du fait de ruptures répétées sur un tronçon très localisé de canalisation (au droit de la Route Départementale 82 à Breuillet, en limite de Bruyères-le-Châtel) en avril et mai 2019, le SIARCE a demandé à son délégataire VEOLIA de procéder en urgence, durant la période estivale, au remplacement de cette portion de canalisation.

La canalisation a été remplacée par un matériau en PE-HD (Polyéthylène Haute Densité), c'est-à-dire du plastique opaque, résistant aux chocs, imperméable à l'eau, à certains produits chimiques, au gaz et aux arômes, sur une distance de près de 500 mètres linéaires. Le choix de ce matériau, préféré à la fonte jusque-là en place, répond aux problématiques locales à l'origine des ruptures (nature du sol et courants électriques vagabonds) ainsi qu'aux besoins croissants en alimentation des communes de l'Arpajonnais.

Le maintien de la distribution de l'eau a été maintenu pendant la phase de raccordement de la conduite, grâce à une coordination de ces travaux entre le SIARCE et les services de la Régie Eau Cœur d'Essonne.

La période estivale a été retenue pour limiter la gêne des usagers, au niveau de la circulation, d'un commun accord entre le syndicat et les communes de Breuillet et Bruyères-le-Châtel.



FEUX À RÉCOMPENSE RUE DE LA LIBÉRATION

Pour des raisons de sécurité, les feux à récompense ont été mis en fonctionnement rue de la Libération, face à l'Accueil-Jeunes afin de faire respecter la limitation de vitesse à 30km/h dans le centre village.



CITY STADE

Remplacement des poubelles



BATIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE



- Travaux de rénovation énergétique avec l'installation de nouveaux radiateurs
- Réaménagement de la salle informatique
- Renouvellement des drapeaux

PÔLE ÉDUCATIF

- Installation de rideaux dans les salles de classe et dans la salle polyvalente
- Mise en place des panneaux « école de la confiance » après la promulgation de la loi le 28 juillet 2019
- Installation d'estrades pour les classes de l'école maternelle



Ramassage des déchets sauvages à Bruyères



« Quand les associations Bruyéroises travaillent ensemble, ça paie ! Ainsi en juillet les associations de parents d'élèves et l'association Bruyères Initiatives Citoyennes (BIC) ont efficacement coopéré pour organiser en un temps record un ramassage de déchets sauvages dans la ville et ses abords.

Samedi 6 juillet, de nombreux Bruyérois ont répondu à l'appel pour faire place nette avant les vacances. Prévenus à la sortie de l'école, sur Face-

book ou par le bouche-à-oreille, ils étaient une cinquantaine ce matin-là devant la mairie, avec parmi eux, de nombreux enfants. Et ils étaient bien décidés à relever le défi de nettoyer les incivilités qui entachent notre cadre de vie. Même si nous avons tous notre rôle à jouer, la nouvelle génération semble particulièrement concernée.

Après un petit café ou un verre de jus de pomme, les volontaires se sont répartis dans les rues de la ville par

petits groupes. Durant plus d'une heure de ramassage intensif, ils ont nettoyé les sols, en ville comme en forêt, en triant leurs trouvailles. Les résultats de l'opération ? Une quinzaine de sacs poubelle, et principalement - en volume - des déchets recyclables (bouteilles, canettes, emballages alimentaires...). C'est toutefois le MÉGOT qui détient la palme : omniprésent et difficile à ramasser, il se retrouve en très grande quantité aux abords de certains commerces ou des zones de travaux. Il est suivi de près par le paquet de cigarettes vide. Les volontaires ont également eu du travail au skate parc, où les poubelles débordaient, et en forêt, où ils nous ont signalé la présence de déchets de grande taille. Bref, ils ont bien travaillé malgré la chaleur ! L'eau fraîche de la mairie ainsi que l'accès aux sanitaires ont été appréciés.

Merci à tous les participants !

NB : un seul mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Fumeurs vous avez du pouvoir : aidez-nous ! »

**Association
Bruyères Initiatives Citoyennes**

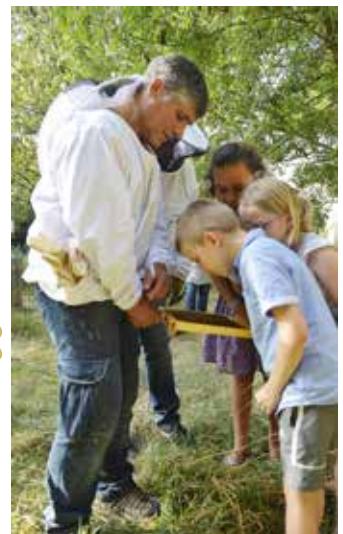
DES RUCHES DANS LE PARC DU CHÂTEAU ...

Apiculteur du Nord Essonne et chasseur d'essaims, **Alain Moquet** cherchait un espace pour y installer son rucher, c'est maintenant chose faite dans le parc du château.

Il pratique une apiculture familiale depuis l'enfance et produit un miel typique de la zone d'installation de ses ruches. Son miel est récolté de façon artisanale dans le respect de l'abeille et de l'environnement. Il donne aussi des cours d'apiculture dans le cadre associatif.

Ses actions seront soutenues par la ville afin de :

- Participer à la sauvegarde de l'abeille
- Agir concrètement en faveur de la biodiversité
- Mener des actions pédagogiques de sensibilisations et de tisser des liens intergénérationnels (écoles, EHPA, associations...)
- Susciter des vocations de défense et de protection de l'environnement.



Nouveaux commerçants

TOP IMMO, une nouvelle agence immobilière dans le Centre Village



Installé depuis le mois d'avril dans l'espace commercial du Centre

Village, Sylvain DUCELLIER secondé par son collaborateur Frédéric PETITBON vous recevra dans une agence moderne pour toute estimation et transaction de biens neufs ou anciens. A moyen terme, il proposera aussi quelques locations d'appartements ou de maisons privatives.
TOP IMMO est une SAS créée en 2016 qui travaille dans un périmètre assez concentré autour de

Bruyères. Notre territoire, Monsieur DUCELLIER le connaît bien puisqu'il est originaire de Sermaise et qu'il a pratiqué le Judo à Bruyères-le-Châtel pendant longtemps.

TOP IMMO
32 bis rue de la Libération
91680 Bruyères-le-Châtel
01 64 58 40 50
Horaires : Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h



La boulangerie « aux délices de Bruyères » change de propriétaires et devient « aux délices d'Aurica et François »



Un endroit chaleureux au cœur du village

« C'est avant tout une rencontre professionnelle, liée à une passion commune : le savoir-faire et la qualité de nos produits.

Aurica, jeune diplômée de la prestigieuse Ecole Ferrandi, formée par les meilleurs ouvriers de France et François, 40 années d'expérience de Boulanger/Pâtissier.

Nous vous présentons notre projet audacieux :

- travailler les avant-produits, exemple : le praliné et le chocolat, associés, développeront leurs parfums,
- présenter une très large gamme de pâtisseries individuelles,

- donner la possibilité de passer une commande d'une pâtisserie d'exception, personnalisée, au minimum sous 48 heures afin de fêter vos événements en famille ou entre amis,
- proposer trois formules de repas rapides pour la pause déjeuner,
- proposer une baguette de tradition française faite sur place et cuite dans la journée,
- en parallèle, nous avons l'intention de fabriquer une gamme de pains bio en partenariat avec les farines Lemaire qui sont des farines de blé issues de l'agriculture biologique.

Nous vous invitons à venir découvrir notre univers, à sentir la bonne odeur du pain et de la pâtisserie faite maison

et à participer ainsi, avec nous, à la vie et au développement de notre village. Vous serez accueillis chez nous avec plaisir. »

Aurica et François
Aux délices d'Aurica et François
30 rue de la Libération
01 60 83 99 03
Horaires :
Ouvert de 6h30 à 13h30 et 15h30 à 20h
Fermé le mardi.

Monsieur et Madame Augusto, anciens propriétaires, remercient leurs clients pour ces 9 années de fidélité et leur souhaitent une bonne continuation avec les repreneurs.

Patrimoine : restauration de l'église et de ses œuvres, l'appel aux dons se poursuit...



La commune de Bruyères-le-Châtel s'est alliée depuis mars 2014 à la Fondation du Patrimoine et à l'association paroissiale de Bruyères/Ollainville pour récolter des dons en vue de la restauration de tableaux classés monuments historiques, d'objets inscrits à l'inventaire des monuments historiques, restauration de mobilier ainsi que la restauration des charpentes, couvertures et du porche de l'église Saint-Didier – classée en 1931 « Monuments historiques ».



La souscription est le mode d'action privilégié de la Fondation du Patri-

moine pour aider les porteurs de projets publics et associatifs, à financer la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine de proximité, grâce au recours au mécénat populaire.

La Fondation du Patrimoine accompagne le maître d'ouvrage et assure le bon déroulement de la souscription. Au travers de cette campagne de mobilisation du mécénat populaire, les habitants, les commerçants et entrepreneurs locaux, les touristes, et toutes les personnes attachées au site, peuvent faire un don affecté au projet, afin de recueillir les sommes nécessaires à son aboutissement.

A quoi ont servi les dons collectés depuis 2014 :

DÉPENSES		
Le mobilier	Restauration du banc d'œuvre	17 507 €
	Restauration de la chaire à prêcher	6 530 €
	Restitution d'un panneau de boiserie calciné	3 522 €
	Total mobilier	27 559 €
Les tableaux	Le Mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie	
	Le Martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie	27 817 €
	Sainte Elisabeth de Hongrie	
	Total des dépenses	55 376 €
RECETTES		
Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France		8 001 €
Fondation du Patrimoine		6 000 €
Dons		7 690 €
Total des recettes		21 691 €

... ET LES TRAVAUX CONTINUENT

Travaux en cours

Dépenses

Restauration des charpentes et couvertures de l'église et de la sacristie, des noues, chéneaux et gouttières et le porche d'entrée.

Coût estimatif : 950 805 € TTC.

Recettes : 319 750 € dont 305 407 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France.

Soit un reste à la charge de la commune de : 631 055 €

Travaux à réaliser

Restauration des objets inscrits à l'inventaire des monuments historiques :

Le buste reliquaire de Sainte Catherine du 16^e siècle, la statue de procession en bois du 17^e-18^e siècle, la bannière de la Vierge du 19^e siècle et un crucifix en bois du 17^e siècle.

Trois tableaux : Vierge à l'enfant du 18^e siècle, Baptême du Christ et Saint Didier du 19^e siècle.

Coût estimatif : 12 468 € TTC.

Vous êtes un particulier : votre don est de 100 €, il est déductible à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable soit une économie d'impôt de 66 €.

Il vous suffit de renvoyer le bulletin de souscription disponible à l'accueil de la mairie ou de faire un don en ligne : www.fondationpatrimoine.org/fr/ile-de-france-12

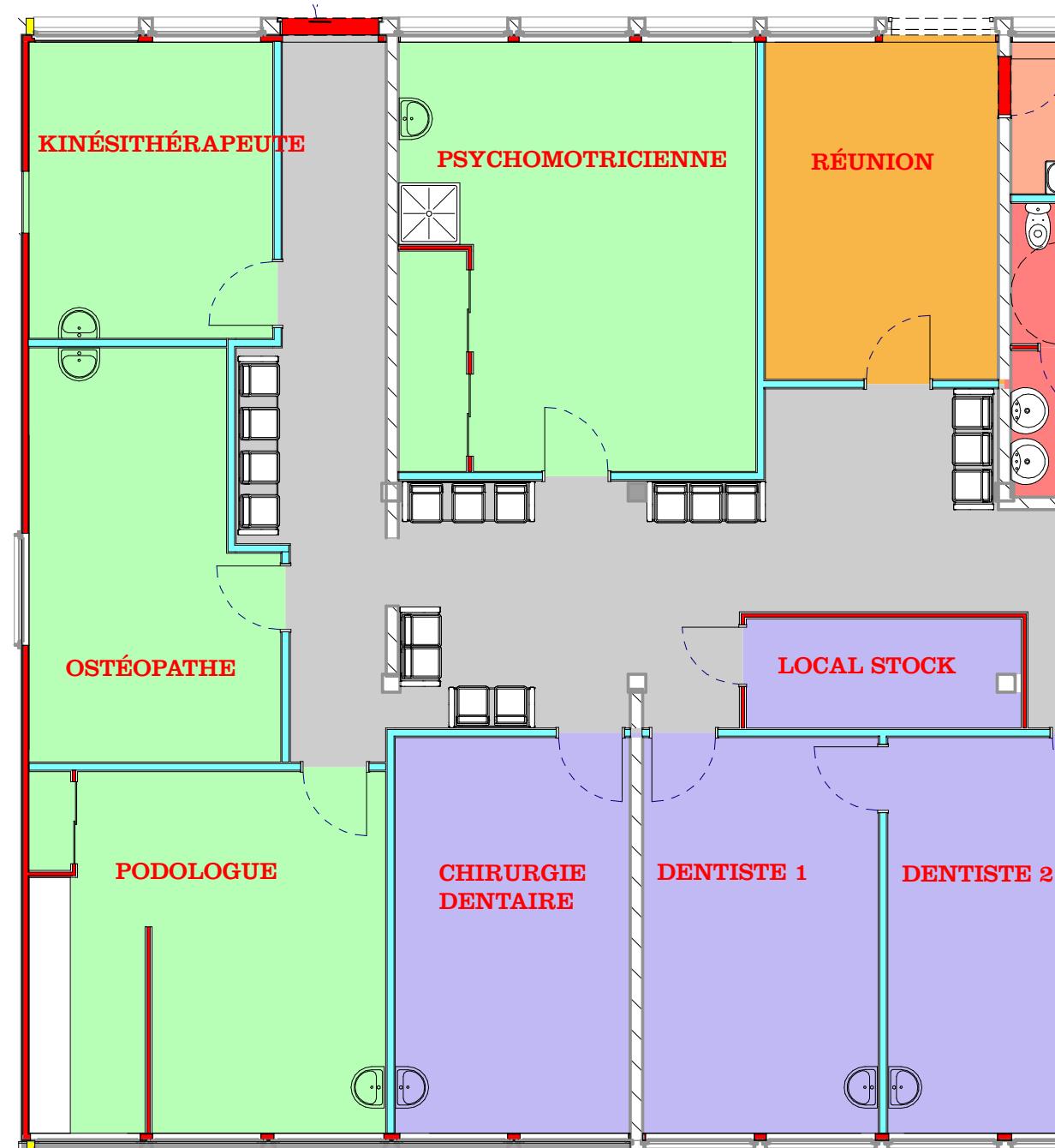
1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt

Feu vert pour la maison de

Le mot du Maire

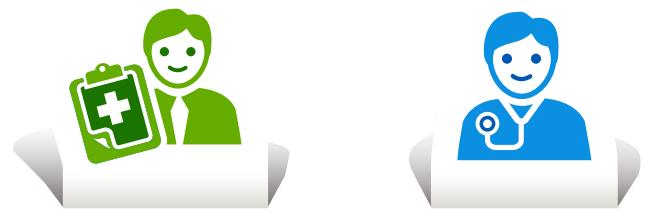
“ La réflexion sur la création d'une maison de santé pluri-professionnelle a été initiée dès 2015 par l'équipe municipale. La reconnaissance de notre commune en désert médical a ouvert des opportunités que nous n'avons pas manquées de saisir. La construction du nouveau pôle éducatif avait aussi pour but de laisser de l'espace au centre du village pour accueillir cette structure indispensable. ”

Thierry Rouyer,
Maire de Bruyères-le-Châtel



La création d'une maison médicale est une nécessité dans une commune comme Bruyères-le-Châtel mais elle ne peut se faire qu'avec l'adhésion et la participation des professionnels de santé. En 2018, la collectivité a missionné l'Agence de Coordination Autonome des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles pour accompagner

l'association des professionnels de santé constituée en janvier 2019. Le projet de santé qui a été élaboré a permis de définir formellement le mode de réponse aux besoins des habitants de Bruyères et des alentours. C'est donc un projet collectif qui s'est vu attribuer la labellisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en un temps record :



santé...

Plan non contractuel



présentation du projet en janvier 2019, réception de l'avis favorable en mai 2019 et notification de la subvention en août 2019 de 210 000 €.

D'autres subventions sont attendues de la Région Île-de-France, du Département, de la Mutualité Sociale Agricole et de la Mutualité Française.

Ce nouvel espace situé dans l'ancienne école maternelle pourra accueillir cinq médecins généralistes, un cabinet d'infirmiers libéraux, deux dentistes avec une salle de chirurgie et de radiologie, deux psychomotriciennes, un podologue, un kinésithérapeute et un ostéopathe, le tout en lien avec la pharmacie de Bruyères.

La labélisation « ARS » permettra à cette nouvelle équipe médicale de disposer d'un secrétariat physique et mutualisé pour améliorer l'accueil des patients et décharger les professionnels de santé des tâches administratives.

L'architecte en charge des travaux est désigné. L'ouverture est prévue courant 2020.

Une sortie « Sport Santé » pour les élèves de l'école



« Après un cycle très intéressant animé gracieusement un après-midi par semaine de mars à juin, par l'Association Forme et bien-être, mêlant le sport et l'éducation à la santé (alimentation, activité, sommeil, bien être...), les élèves de l'école Les Coquelicots de Bruyères-le-Châtel de CM1 et de CE2-CM2 ont été accueillis les 13 et 14 juin à la fondation de prévention contre le cancer JDB/Antéïa.

C'est à pieds munis de podomètre pour mesurer leur déplacement (5 000 pas) que les élèves ont

rallié la fondation. L'animateur avait caché tout le long du parcours des questions sur le thème abordé. Couette, la mascotte, était aussi de sortie, perchée sur les épaules des enfants, ravis ! Ces derniers n'ont pas vu le temps passer et les 4 kilomètres ont été une vraie balade !

Les animateurs et le personnel d'Antéïa nous ont très bien accueillis et avaient préparé des ateliers sur le thème des comportements sédentaires et de la respiration.

Les enfants étaient fiers d'entrer dans un auditorium ...

Les enfants ont aussi pu réaliser des activités créatives et sportives le midi au domaine de Soucy. Le soleil étant au rendez-vous, la journée connue un franc succès auprès des enfants ! »

**L'association
Forme et Bien-Être**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Cinq nouveaux enseignants ont fait leur rentrée au Pôle éducatif « L'arc-en-ciel des savoirs ».

En maternelle :

- Mme LAURENT Magalie (classe de moyenne et grande sections, elle remplace Mme Delaplace)
- Mme JAHIER Juline (décharge de Mme Laclergerie les jeudis : petite et moyenne sections)
- Mme CENTAR Justine (décharge de Mme LAURENT, moyenne et grande sections les vendredis à partir de Novembre 2019)

En élémentaire :

- Mme SAINT PREUX Anaëlle (classe de CE1 : 9^e classe ouverte le jeudi 5 septembre)
- Mme HIPPOLYTE Elodie (décharge de Mme Derré les lundis et mardis matin : CE2)

Nous leur souhaitons la bienvenue à Bruyères-le-Châtel.

Séjour des maternels du 10 au 12 Juillet 2019



« Comme les grands, nous aussi nous sommes partis en séjour. Nous avons pris le bus, pour aller à la ferme. En arrivant, nous avons déchargé nos valises et visité nos « maisons en toiles », avant de nous installer. Les poules, les lapins, les oies nous attendaient et nous avons même retrouvé Vahiana (la poulette de notre centre). Sandrine n'a pas eu peur de rentrer dans le poulailler pour chercher les œufs. Nous avons fait du quad, du poney et de la piscine. Dans le potager, nous avons arrosé et récolté les tomates pour préparer nos pizzas du soir.

Dans la mare, nous avons vu des grenouilles et des bébés « pétards ».

Mais surtout, comme les grands, jeudi soir, on a fait la BOUM.

Puis retour à la maison, fatigués mais avec des souvenirs plein les yeux. »

**Angèle, Léandro, Maelia, Maelys,
Morgane, Romy, Nina, Cléonisse, Lucas,
Antonín, Tiago, Cassandre, Nolann, Eliot, Théo,
Talya, Camille, Guillaume.**



L'accueil Jeunes : 1 an après

L'Accueil Jeunes est ouvert depuis un an mais que s'y est-il passé cette première année 2018/2019 ?



- **44 jeunes** sont inscrits. 20 ont fréquenté régulièrement la structure.
- Les **activités proposées** : ping-pong, tennis, jeu de figurines (jeu de rôle), jeux de société, activités manuelles et aussi aide aux devoirs.
- Une **sortie au cirque** Arlette Gruss avec les personnes âgées, en partenariat avec le CCAS.
- Un **stage graff** (gratuit pour les jeunes) pendant les vacances de Toussaint (coût total du stage : 500€).
- Un **stage initiation aux dessins manga** en avril (coût total du stage pris en charge par la Mairie : 427€)
- Un **séjour ski** en partenariat avec l'Espace jeunes d'Ollainville pour 7 bruyérois (coût du séjour pris en charge par la Mairie : 3 090,84 €)
- Un **séjour été itinérant** sur péniche pour 13 jeunes : canoë, paddle, escalade... (coût du séjour

pris en charge par la Mairie : 1 285,33€)

- **Des sorties** : base de loisirs de Torcy, piscine, initiation au golf à Courson...
- Un **atelier confection de pizzas** à l'EHPA le Clos Baret avec les personnes âgées et en partenariat avec le CCAS.
- Des **veillées** (de 19h à 22h30)
- La création et la gestion d'un **Escape Game**, « La peste Bruyéroise » pour la fête de la Saint-Didier.

Cette première année a permis de poser les bases de la structure. Nous devrions pouvoir permettre aux jeunes de faire plus d'actions citoyennes en étant présents sur les évènements communaux (Forum, brocante, Saint-Didier...). Un des objectifs est de fidéliser plus de jeunes en offrant un panel d'activités. L'Accueil Jeunes est une source de loisirs mais également un lien de vie sociale.



L'AGENDA DE L'ACCUEIL-JEUNES

Vendredi 18 octobre
GRANDE SOIRÉE HALLOWEEN

Organisée par les Accueil-Jeunes de Bruyères et d'Ollainville

À Ollainville

12 places maximum

Du 22 au 24 octobre
STAGE D'INITIATION DE DANSE, PILATES ET YOGA

Organisé par l'Accueil-Jeunes en partenariat avec l'association Tourbillons

Espace BLC

Gratuit

12 places maximum

Inscriptions auprès de l'Accueil-Jeunes
01 81 84 00 30
accueiljeunes@bruyereslechatel.fr

ITC : solidarité

Mesdemarches.essonne.fr

Un seul objectif :
faciliter vos démarches !



Le Département de l'Essonne a mis en place un nouveau dispositif : Mesdemarches.essonne.fr.

Qu'est-ce que c'est ?

- Une information sur l'ensemble des dispositifs d'aides du Département dans le domaine des solidarités adaptée à votre situation de vie.
- La possibilité de simuler votre éligibilité à certaines de ces aides.
- Un service pour prendre contact avec les agents du Département.
- Un dispositif pour trouver plus facilement un lieu d'information.
- Et progressivement l'accès à vos

dossiers en créant votre espace personnel.

Comment fonctionne ce nouveau service ?

Accessible depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette laissez-vous guider grâce à un cheminement intuitif.

Après avoir renseigné votre profil, votre situation de vie, votre situation professionnelle ou votre âge, mesdemarches.essonne.fr vous propose plusieurs dispositifs d'aides. Découvrez ensuite lequel vous semble correspondre le mieux à vos besoins en consultant sa fiche associée.



Lundi 21 octobre

De 14h30 à 20h

Espace BLC

Don du sang organisé
par l'Établissement
Français du Sang

Parlez-en
autour de vous !

TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN !



DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Île-de-France

Site de l'Essonne

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme.

De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes.

Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, tous les 2 ans, à réaliser une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique, pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ce dispositif de qualité prévoit une relecture de la mammographie par un 2^e radiologue.

En 2018, 37 240 mammographies de dépistage en Essonne ont été réalisées, mais on constate néanmoins que plus d'une essonnienne sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement.

Et vous, si vous êtes âgée de 50-74 ans, avez-vous fait votre dépistage ?

Si ce n'est pas le cas, parlez-en à votre médecin ou votre gynécologue, ils pourront vous conseiller.

Vous n'avez pas reçu votre invitation pour ce dépistage ?

Contactez le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers d'Île-de-France (CRCDC-IDF)
Site Essonne au 01 64 90 52 12
ou par mail : sein@admc91.org
Plus d'information sur le site admc91.com

Mutuelle village



La « mutuelle village » est une complémentaire santé accessible à tous les habitants de la commune, qui vous permettra de réaliser des économies tout en accédant à un contrat santé adapté à vos besoins.

3 possibilités pour vous informer & vous accompagner :

- Je découvre les garanties et tarifs en ligne, depuis chez moi

Le tarificateur MCMS :

Sur le site internet
www.macommunemasante.org

- Simple et facile d'utilisation
- Libre d'accès et sans engagement
- Gestion des demandes ACS
- Accessible 7j/7, 24h/24

Je contacte les conseillers spécialisés par téléphone

Le n° dédié : 05 64 10 00 48 (prix appel local)

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 18h

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation de services et outils

- Je rencontre mon référent local, lors de la prochaine permanence

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification...)

L'inscription en permanence :

Renseignements auprès du CCAS

M. Hervé Houriez, référent local de l'association Ma commune, Ma santé a déjà reçu bon nombre de personnes en mairie lors des premières permanences. L'objectif est clair : offrir aux habitants le meilleur contrat actuel par rapport à leur contrat et au meilleur prix.



MERCREDI 4 DÉCEMBRE À 14H ESPACE BLC Qui sera le meilleur pâtissier de Bruyères-le-Châtel ?

Concours intergénérationnel avec des équipes d'enfants et personnes âgées.

Le jury notera les réalisations des équipes sur :

- le goût (gâteaux sans cuisson)
- l'originalité (visuel)

Gratuit :
Inscription des enfants auprès du CCAS avant le 15 novembre.



LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE OFFRE LA TÉLÉASSISTANCE

Depuis la rentrée, le Département propose la téléassistance gratuite pour que tous les Essonniens âgés ou en situation de handicap puissent vivre chez eux en toute sérénité.

Ainsi, le détecteur de surveillance de vie installé chez les personnes seules, jusque-là payant, sera offert. Par ailleurs, l'offre de services s'enrichit et se modernise, avec potentiellement des lunettes, des montres connectées ou encore de la vidéo-assistance.

Ce service, utilisé par 10 000 bénéficiaires, représentera un coût de 1,2 million d'euros pour le Département en 2020.

18 : culture

GOÛTER AUX HISTOIRES

VENDREDI 15 NOVEMBRE À 17H30
Le roi des singes

Espace BLC

Spectacle de marionnettes chinoises

Personnage doué d'immenses pouvoirs magiques, irrévérencieux et rusé, arrogant et imprévisible, le Roi des Singes n'en est pas moins, encore de nos jours, le héros le plus populaire du monde chinois et l'un des principaux personnages du

théâtre de marionnettes et de l'opéra chinois.

Avec humour, Sun Wu Kong met à mal la belle ordonnance du Palais du Ciel, sur lequel règne l'Empereur de Jade, et s'en prend à toutes sortes de dieux, diables, immortelles et autres guerriers redoutables, sans crainte et sans vergogne, pour le plus grand plaisir des mortels que nous sommes.

À partir de 7 ans.

Gratuit sur réservation



Renseignements et réservations :
biblioculture@bruyereslechatel.fr / 01 64 90 71 91

EN OCTOBRE À LA LISIÈRE !

Au mois d'octobre, profitez des ouvertures du parc du château pour venir à La Lisière découvrir les créations de deux compagnies en résidence...

→ LE DIMANCHE 6 OCTOBRE À 16H30
**« Épopées Intimes »
de La Constellation**

Spectacle « à découvrir » – gratuit – conseillé à partir de 12 ans



Épopées Intimes est une « pièce sonore », une partition pour deux comédiens où le public est convié à se faire raconter une histoire.

Depuis plusieurs années Mathieu Desfesmmes compile, brode les histoires du « Petit Mathieu », un retour sur une enfance ordinaire extraordinaire. Un enfant en lutte avec la lecture et l'écriture qui deviendra écrivain, une histoire où le choix des mots prend tout son sens

et qu'il faut mettre en lumière comme des pépites. Un enfant aimé, chéri par une mère fantasque et changeante, où le rebondissement inattendu s'insère dans le récit d'une vie banale en apparence. Une enfance bercée par les engagements politiques de ses parents d'origine modeste en pleine lutte des classes, vivant au rythme du parti, jusqu'à la rupture.

→ LE SAMEDI 19 OCTOBRE À 15H
**« Interstice-vert »
de la cie Atmen**

Spectacle gratuit – pour tous – dans le cadre du festival La Science de l'Art Compagnie en résidence à La Lisière du 14 au 19 octobre, création en collaboration avec Sylvie Baudino, maître de conférences au Laboratoire biotechnologies végétales appliquées aux plantes à parfums, aromatiques et médicinales à l'Université de Saint-Étienne.

Entre danse, conférence et vidéo, Interstice-vert fait échos aux échanges se créant entre les plantes. Il questionne l'interstice, l'entre deux, cet espace invisible à priori vide. Quand deux espèces se rapprochent, avant même qu'elles ne

LA SCIENCE DE L'ART



se touchent, elles sont déjà en contact. Qu'est-ce que cet espace sensible ? Il pourrait être une extension des corps, un espace de dialogue sans le « toucher », un échange de matières au seuil du visible. Il s'agit ici d'observer la vibration invisible entre formes vivantes.

La compagnie Atmen est accueillie à La Lisière dans le cadre de la 8ème édition du festival La Science de l'Art, organisé par le Collectif pour la Culture en Essonne. Plus d'informations sur le site www.science delart.fr.

Tous nos rendez-vous sont accompagnés d'un échange convivial avec vous, autour d'un verre, en compagnie des artistes.

D'autres événements se concoctent en novembre, restez connectés !

Toute l'année des artistes travaillent à La Lisière, venez les découvrir sur le site www.lalisiere.art et sur le facebook @LaLisière91, et inscrivez-vous à notre newsletter en écrivant à contact@lalisiere.art pour recevoir l'agenda de nos futurs rendez-vous !

Ma... LISIÈRE

10 associations

UN LABEL QUALITÉ POUR GYM 'FORM' DETENTE !



Présente sur la commune depuis plus de 25 ans, l'association a obtenu au printemps 2019, le label « QUALITE CLUB SPORT SANTE »

Ce label, décerné par la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du Sport Santé.

GYM 'FORM' DETENTE, c'est l'atout sport pour votre santé

Les activités, proposées permettent de garder la forme et la ligne toute l'année dans une ambiance conviviale. La rentrée n'est pas terminée, il est encore temps de venir faire un cours d'essai et de vous inscrire.

• **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (GV)** : Cardio-renforcement musculaire, gym douce, relaxation, stretching, fitness, cross-training, LIA, gliding, cardio-boxing, step, fitstick...

• **PILATES**

• **YOGA ADULTES ET ENFANTS**

Horaires et lieux des cours :

• Au Gymnase de Morionville,
rue de la Piquetterie à Bruyères-le-Châtel :

GV : • Lundi 14h30 à 16h (Gym Douce + relaxation) et 19h30 à 20h45 (cross-training) • Mardi 9h à 10h15 (cardio-renforcement musculaire + relaxation) • Mercredi 20h à 21h15 (cardio-renforcement musculaire) • Jeudi 19h30 à 20h30 (cardio-renforcement musculaire)

• Vendredi 10h à 11h30 (Gym Douce + relaxation)

PILATES : • Samedi 9h15 à 10h30 (Pilates puis stretching).

• A l'Espace BLC, 30 bis rue de la Libération à Bruyères-le-Châtel

YOGA : adultes : • Lundi 16h à 17h30 • Jeudi 20h à 21h30

Enfants et parents-enfants • mardi 18h30-19h30

Tarifs peu élevés pour rester accessibles à tous, règlement possible en 3 fois.

Coupons sport, chèques vacances ANCV et coupons associatifs du CCAS acceptés.

Renseignements et inscriptions :

gymformdetente91@gmail.com

06 80 77 03 78 pour la GV et le Pilates

06 87 17 59 65 pour le yoga



Association SOUFFLE

Accordez-vous des instants de pause et de détente physique et morale. Retrouvez votre équilibre en apaisant votre corps et votre esprit en participant à nos ateliers, salle des Anciens (*face à la Mairie*) :

Mercredi 20h30/22h

Découverte et acquisition de différentes techniques de relaxation : méthodes Jacobson, Schultz, Vittoz...

Jeudi 20h30/22h

Exprimez vos émotions et évacuez votre stress avec les danses du monde, dans une ambiance détendue et conviviale.

Libre à vous de participer aux 2 ateliers ou à celui de votre choix.

RONDE DES AS



« La Ronde des As a eu lieu le dimanche 16 juin 2019 dans le parc du Château, organisée par la section de course de l'ASCEA/GR et la participation active de Jean-Pierre Le Mauff organisateur depuis 19 ans, de ses nombreux bénévoles et de la municipalité.

rendez-vous pour la 20^e édition en 2020. »

Thiéyacine NDAW, Président de la section course à pied ASCEA/GR



FORUM DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION TOURBILLONS
Marie-Hélène DOS SANTOS, secrétaire et
Julie DAYAN, membre de l'association, qui propose
des cours de danse (modern jazz, hip hop...).



ASSOCIATION ASCH
Cyril GIRAUD, membre et Philippe BOURGOIN,
Vice-président de l'association, qui propose des
ateliers de théâtre.



ASSOCIATION MAX ET LILI
Lisa FERRINO, Présidente de l'association de médiation
animale.



ASSOCIATION LES FRIPOUILLES
Claude-Nicole GENY-GROS, Présidente et
Chrystelle AURELIO, aide logistique de
l'association des assistantes maternelles.



ASSOCIATION KRAV MAGA
Julie DURAND-DESHAYES, Présidente et Willy DESHAYES
instructeur et directeur technique dans l'association,
qui propose des cours de Krav Maga (self-défense).



ASSOCIATION FORME ET BIEN-ÊTRE
Arnaud ANQUETIN, Président de l'association qui propose
du multisports pour les enfants, de la marche nordique et
du cardio-training.



ASSOCIATION LA LISIÈRE
Clarisse LEGOEDEC et Elodie VILLATTE, membres
de l'association La Lisière, dédiée aux arts de la rue
et aux arts dans l'espace public.



ASSOCIATION ATELIERS DE BRUYÈRES
Remise des prix de la municipalité. Chaque lauréat a reçu un
bon d'achats de 50 €.



**2^e PRIX -
ACRYLIQUE**
Félicitations
à Madame
MONGELAZ



Recensement de la population 2020 : la mairie recrute !

Le recensement permet de dénombrer la population d'une commune, de connaître la répartition de la population par sexe, âge, niveau d'études, composition des ménages...

Il permet de comparer l'évolution de la société par rapport au résultat du précédent recensement de 2015.

La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat entre l'INSEE et les communes.

Pour la commune de Bruyères-le-Châtel, le recensement se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2020.**

Pour procéder à l'enquête de recensement, la commune recrute **5 agents recenseurs** qui seront chargés de :

- distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants.
- Vérifier, classer, comptabiliser les questionnaires recueillis.

Pour être agent recenseur, il faut être majeur, disponible, ordonné et persévérant dans l'accomplissement des démarches à domicile. Les agents recenseurs sont également assujettis à une stricte obligation de confidentialité.

Les candidats doivent se faire connaître à la mairie **au plus tard le 15 novembre 2019** en adressant une lettre de motivation ainsi qu'un CV à l'attention de Monsieur le Maire.



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les rues, les places, les allées, les trottoirs... sont des espaces que nous partageons : c'est l'espace public. L'occupation du domaine public est soumise à des règles.

Dans quel cas faut-il demander une autorisation d'occuper le domaine public ?

- Toute installation sur le domaine public est soumise à autorisation préalable de la ville :
- Installation d'un échafaudage.
- Stationnement d'un véhicule en cas de déménagement ou de travaux.
- Installation d'une benne.
- Etc.

Comment faire la demande ?

Le formulaire de demande d'occupation du domaine public doit être adressé à la mairie **au minimum 15 jours avant la date des travaux.** Ce formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville. Si les délais ne sont pas respectés, la mairie peut ne pas délivrer l'autorisation demandée.

A savoir :

- L'autorisation doit respecter les règles de sécurité et de circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.
- Certaines occupations du domaine public sont soumises à une redevance.

: carnet

NAISSANCES		14/08/2019	Élyne DALLAINE	24/08/2019	GOUËFFON Sébastien et ROBIN Séverine
13/03/2019	Jeanne ABRIOUX	30/08/2019	Arthur CAZIN D'HONINCTHUN	31/08/2019	CHAMPEAU David et POTTIER Natacha
23/03/2019	Thomas SCHMITT	31/08/2019	Timéo DA ROS		
27/03/2019	Théo DESCLAUX	03/09/2019	Océane PERROT		
07/04/2019	Clément MORIN	05/09/2019	Soline CANAL		
12/04/2019	Lucie CARRIBAULT				
09/05/2019	Marius BORD LY	MARIAGES		DÉCÈS	
16/05/2019	Jack FERT	01/06/2019	GRUSZCZYNSKI Nicolas et ROUYER Zoé	06/01/2019	CHAUMETTE Yvette veuve BOURSIER
16/05/2019	Aëlyne FERT	08/06/2019	RIBEIRO Christophe et PEREIRA CASTILHO Sandrine	31/03/2019	TROUVÉ Raymonde
17/05/2019	Madyson KABUYA	13/07/2019	BLONDEL Aymeric et ANTOINE Roxane	06/04/2019	BAUDINET Jacqueline veuve LOUISE
24/05/2019	Djed DORKELD	27/07/2019	BRUNEAU Pierre et BOURREAU Léa	17/06/2019	LEITAO PIRES Gracinda De Jesus veuve DA FONSECA SOARES
12/06/2019	Margot LEFORT			19/06/2019	PERTHUISOT Marius
10/07/2019	Maylenn PARADEISE			13/07/2019	CARON Gisèle épouse FREHAUT
18/07/2019	Diego MARTINS DINIZ			30/08/2019	ARABI TORRES José
24/07/2019	Pauline JARRIGE CLOAREC				

: tribunes 23

MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

La majorité municipale tient ses promesses de campagne. L'éducation et la santé étaient des enjeux primordiaux pour notre commune. Le pôle éducatif, dont l'opposition ne voulait pas, ne fait plus débat aujourd'hui. Il était prévu une maison médicale dans l'ancienne école maternelle pour répondre aux besoins des bruyérois mais aussi aux normes d'accessibilité. Elle va ouvrir dans les mois qui viennent, au centre du village, à proximité des commerces.

Cela n'a pas été une promenade de santé, mais les élus de la majorité se sont tous impliqués pour que ce projet d'intérêt communal se réalise dans les meilleurs délais. Après avoir lu l'article sur les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) qui indiquait

que le gouvernement prévoyait de consacrer une somme de 400 millions d'euros pour le développement des maisons de santé d'ici à 2022 dans le cadre de son programme de lutte contre les déserts médicaux, nous avons passé cet objectif en priorité 1. Nous avons tout mis en œuvre pour que notre dossier soit le meilleur et collectivement avec l'envie et le dynamisme des professionnels de santé, nous y sommes arrivés avec une bonne nouvelle. Nous venons d'obtenir l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'installation de la MSP et une notification de subvention de 210 000 €. C'est un grand succès qui va dans le sens de notre projet politique avec toujours plus de proximité. Ce sera aussi un facteur attractif pour notre commune

qui ne cesse d'augmenter ses services à la population.

Nous sommes persuadés que les MSP peuvent contribuer à la stabilisation de la démographie des professionnels de santé sur notre commune et à l'amélioration de l'offre de soins. Ce modèle répond en particulier aux souhaits des jeunes praticiens soucieux de pouvoir bénéficier d'horaires de travail préservant leur vie personnelle et familiale.

Nous serons, encore en 2020, l'équipe qui vous proposera un projet collectif, clair, précis et ambitieux. Une équipe qui sera dans la continuité avec encore de nombreux projets qui vont finir d'assoir notre village dans une dynamique respectueuse de l'humain et de la nature.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Nous avons mille et une raisons de nous plaindre, l'actualité, la crise économique en donnent tous les jours l'occasion. Mais se plaindre sans agir ne changera rien, les élus seront toujours les mêmes.

En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action. Le vote est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire fonctionner la démocratie et, par conséquence de protéger nos libertés. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, à commencer par les élections, comme une responsabilité, comme un devoir. Mais c'est aussi un droit qui a été acquis par nos aïeux, parfois au prix de leur vie. S'ils étaient

encore là, ils ne comprendraient pas pourquoi aujourd'hui autant de citoyens s'abstiennent de faire usage de ce droit. Ne pas voter, c'est leur dire qu'ils se sont battus pour rien !

Se désintéresser des élections, c'est clamer leur inutilité et donc faire le jeu de ceux qui cumul des années de mandats sans concertation avec leurs habitants.

Aux dernières élections municipales de 2014, 31% de Bruyéroises et Bruyérois ne se sont pas exprimés.

Voter nous donne encore la possibilité de choisir nos dirigeants, ceux à qui l'on fait confiance, ceux dont les opinions sont les plus proches des nôtres ou, à défaut, d'écartier ceux que l'on

ne veut absolument pas avoir comme élus. En effet, même si tous les candidats nous paraissent «mauvais», il est néanmoins nécessaire de voter pour éliminer les pires.

Toutes les élections sont importantes, que ce soient les présidentielles, les législatives, les européennes, les régionales, les départementales, les municipales, les référendums, etc. Chacune d'elles porte sur une partie des pouvoirs politiques. En mars 2020, les municipales seront la prochaine échéance. C'est notre avenir qui est entre nos mains puisque par notre vote nous désignons ceux qui seront chargés de nous représenter.

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous.

C'est se priver du moyen le plus simple de peser sur notre avenir.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18



D'octobre à décembre 2019

Dimanche 6 octobre à 16h30

« ÉPOPÉES INTIMES »

Cie La Constellation
Entrée libre et gratuite
A partir de 12 ans
La Lisière - Parc du Château

Du 7 au 11 octobre SEMAINE BLEUE

Vendredi 11 octobre à 20h30

CONFÉRENCE NRNT !

Thème : « Le burn out »
Gratuit
Salle des anciens

Vendredi 18 octobre BOUM D'HALLOWEEN

19h à 23h30
École élémentaire
Espace BLC

Samedi 19 octobre à 15h

« INTERSTICE-VERT »

Cie Atmen
Entrée libre et gratuite
La Lisière - Parc du Château

Lundi 21 octobre à 14h30

DON DU SANG

Espace BLC

Vendredi 15 novembre à 17h30

GOUTER AUX HISTOIRES

« LE ROI DES SINGES »
Espace BLC
A partir de 7 ans
Gratuit
Sur inscription

Samedi 23 novembre

BABY BROC

Par l'association des Parents d'Elèves
Indépendants
Espace BLC

Dimanche 24 novembre 10h-12h

ATELIER « YOGA DES SONS »

Avec Roxane et Geneviève de
l'Association Gym Form Détente
Espace BLC
Tarif: 15 €
Inscriptions : 06 87 17 59 65
Gymformdetente91@gmail.com

Samedi 30 novembre

SOIRÉE PAELLA

Par l'association Fiest'à Bruyères
Espace BLC
Sur inscription



Mercredi 4 décembre à 14h

« QUI SERA

LE MEILLEUR PÂTISSIER ? »
Inscription des enfants
auprès du CCAS
au plus tard le 15 novembre
Gratuit
Espace BLC

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture : 01 64 90 71 91 ou biblioculture@bruyereslechatel.fr
CCAS : 01 64 90 88 99 ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr